

■ **GA Rénovations Sàrl**, à Prilly, CH-550-1047959-9, exploitation d'une entreprise de plâtrerie-peinture et rénovations (FOSC du 23.08.2006, p. 12). Statuts modifiés le 21 février 2007. Feuz Anabela, qui n'est plus associée, a cédé sa part de CHF 1'000 à Krasniqi Afrim, de Villorsonnens, à Châtonnaye, qui devient associé et gérant avec signature collective à deux. L'associé-gérant Gashi Afrim, qui signe désormais collectivement à deux, cède une partie de sa part de CHF 19'000, soit CHF 9'000 à l'associé Krasniqi Afrim, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 10'000. Gashi Afrim est désormais titulaire d'une part de CHF 10'000.

Journal no 2447 du 28.02.2007
(03813410 / CH-550.1.047.959-9)